



Solesmes



Bulletin Communal n° 25

Octobre 2014



Le mot du Maire

J'aimerais tout d'abord vous remercier de la confiance que vous avez accordée à notre nouvelle équipe municipale en mars dernier.

Je tiens une nouvelle fois à saluer mon prédécesseur qui a été à l'initiative de ce bulletin qui, au fur et à mesure des années, a connu une évolution dans sa présentation et son contenu. Il s'est doublé récemment du site internet de la commune.

Cela fait huit mois que notre nouveau conseil travaille et je suis fier d'avoir une équipe aussi impliquée et proche des solesmiens.

En ce qui concerne les travaux, certains sont achevés : l'aménagement de la route de Chaillot (aires de stationnement et trottoirs) ; l'éclairage public au calvaire à l'entrée de Solesmes, celui du bas de la rue Angevine et du parking de la salle des fêtes ; le remplacement de la conduite d'eau potable rue Angevine. Je suis conscient que tous ces travaux ont pu vous occasionner des désagréments en terme de circulation des véhicules et des piétons, mais les entreprises ont su être à notre écoute et à celle de nos commerçants.

D'autres travaux sont en cours : suite aux dégâts causés par l'orage de l'été 2013 sur le clocher de l'église, un paratonnerre a été installé. A cette occasion, il a été constaté que les deux baies de l'église étaient fragilisées, leur rénovation est prévue dans les mois qui viennent.

Le conseil a décidé d'autre part de mettre en valeur ce bâtiment communal par une mise en lumière que vous aurez le plaisir de voir dès les fêtes de fin d'année. Parallèlement, les motifs lumineux seront différents et installés pour l'organisation du premier marché de la St Nicolas sur la place de la mairie le samedi 6 décembre.

La cuisine de la cantine de l'école a été rénovée et réorganisée cet été. L'électrification des volets roulants vient d'être terminée.

Pour la deuxième année consécutive, des activités périscolaires fonctionnent grâce à la participation active de notre personnel, et de bénévoles.

D'autres importants travaux sont actuellement à l'étude pour être soumis au vote du conseil municipal.

Compte tenu du nombre important de touristes, nous sommes très attentifs à l'embellissement de notre commune en ayant toujours le souci de l'améliorer grâce à la compétence de nos agents techniques.

Comme vous avez pu le constater, l'organisation de l'agence postale communale et de la mairie a été modifiée. Je vous remercie par avance de faire preuve d'un peu plus de patience et d'indulgence vis-à-vis du personnel, dont l'effectif a été réduit. En effet, Marie-Thérèse Landeau, notre postière, est partie à la retraite, et je salue à cette occasion son dévouement et sa compétence.

Enfin, bravo à la J.S.S. et à son nouveau président pour ses performances en Coupe de France qui m'ont permis d'avoir le plaisir de donner le coup d'envoi du match du 12 octobre.

Les nouveaux membres de la commission « bulletin » ont activement participé à cette édition. C'est un travail important pour collecter toutes les informations et je tiens à remercier tous ceux qui ont œuvré pour vous offrir ce 24^e numéro et en particulier Patricia pour la rédaction et la mise en page.

Pascal LELIEVRE

2013/2014 en images

13 novembre 2013 :
Remise des prix du fleurissement



Les festivités

17 novembre 2013 :
Repas des anciens



6 décembre 2013 :
Participation de Solennes au téléthon



10 janvier 2014 :
Voeux du Maire avec les Passantes



21 février 2014 :
Repas des associations



Les travaux

2e tranche d'aménagement des trottoirs route de Chaillot

AVANT TRAVAUX



APRES TRAVAUX



Travaux d'éclairage public

RUE ANGEVINE



A L'ENTREE DU BOURG RUE JULES ALAIN



PARKING SALLE DES FETES



En bord de Sarthe

MISE EN PLACE
D'UNE CALE DE MISE A L'EAU et ACCES PECHEURS



POURSUITE DE L'AMENAGEMENT
DES BORDS DE SARTHE



Sur les bâtiments communaux

ISOLATION PHONIQUE DE LA SALLE DE RESTAURATION SCOLAIRE
(Plafond et murs avec photos)



TRAVAUX SUR LE CLOCHER
SUITE A L'ORAGE DE JUIN 2013



Fête ses 40 ans !



L'association familles Rurales de Solesmes vit le jour en mars 1974, sous l'égide de Mme Madeleine Tissot, qui grâce à son engagement, a su fédérer une équipe de bénévoles et construire les bases de notre mouvement à Solesmes.

Le but essentiel de l'association Familles rurales est de rassembler les familles et les personnes vivant en milieu rural, de contribuer à l'épanouissement des personnes, la promotion des familles et contribuer à améliorer leur cadre de vie. Ceci dans un esprit d'ouverture, de partage et de rapprochement des générations.

A Solesmes, nous agissons dans ce sens, nous efforçant de transmettre les valeurs portées par notre mouvement, en mettant en place différentes activités qui naturellement ont évoluées durant ces 40 années.

Au départ les activités proposées étaient principalement :

- aide aux personnes âgées
- accueil des nouveaux arrivants

Puis rapidement ont été mises en place des activités importantes et toujours d'actualité : les aides ménagères (service pris en charge aujourd'hui directement par la Fédération Familles Rurales) et la participation à la Bourse aux Vêtements de Sablé.

En juillet 1981 organisation de la 1^{ère} Ruche de Vacances (devenue plus tard le CLSH : Centre de Loisirs Sans Hébergement) avec 54 enfants inscrits. Les CLSH ont fait les beaux jours des vacances de nos enfants ; durant les mois de Juillet des activités ludiques, sportives ou manuelles, des sorties chaque semaine ainsi que des mini camps étaient organisés. Jusqu'à 102 enfants furent inscrits, c'était en 2005, année où nous avons fusionné avec l'association de Juigné pour un CLSH commun. Cette expérience fût renouvelée jusqu'en 2007, date de fin de cette activité.

En parallèle d'autres activités furent mises en place : la couture (1988) le portage des repas à domicile (1992- 2001), la gymnastique (1995), le groupe 'jeunes' (2001-2002), la country (2009), le scrapbooking (2010 - 2012), le yoga (2012) sans oublier des événements ponctuels comme des après-midi jeux de société, des bals folk ou bals country et une sortie au Puy du Fou.

En 2014 les activités sont :

- La couture (de fil en aiguille) :
2 jeudis par mois à la salle Reverdy



- La gymnastique à la salle des fêtes :
tonique le mardi de 20 h à 21 h
douce le mercredi de 9 h15 à 10 h 15.



- La country le mercredi de 19 h 30 à 21 h à la salle des fêtes.



- Le yoga le lundi de 17 h à 18 h 30 et de 18 h 45 à 20 h 15 petite salle des fêtes.

- La Bourse aux vêtements à la salle des fêtes.



Durant toutes ces années, différentes présidentes se sont engagées pour prendre le relais de Mme Tissot, et assurer le bon fonctionnement de l'association :



1987 Mme Nicole Fournier
1995 Mme Chantal Trottier
1998 Mme Joëlle Gandon
2001 Mme Sylvie Gillet

Avec l'aide précieuse, la disponibilité et le dynamisme des bénévoles, nous espérons que l'association Familles Rurales, de par les valeurs qu'elle transmet, continuera à apporter des réponses aux besoins des familles. Qu'elle participera à l'épanouissement et au rapprochement des personnes de tout âge et contribuera ainsi à améliorer la qualité de vie en milieu rural.

L'Histoire du Bowling

Suite

La période des clubs

Pendant l'ère des clubs (1875-1895), les clubs ont été le moyen exclusivement autorisé pour les amateurs sérieux de développer du bowling aux États-Unis.

La survie du Bowling a ainsi été assurée au sein des clubs, mais l'état chaotique des règles de jeu et des normes rend l'avenir du bowling grandement incertain.



Le bowling a pris de nombreuses formes de jeu et a utilisé différentes règles, à l'image des joueurs de l'ouest des États-Unis, dont certains avaient neuf quilles tandis que d'autres en avaient dix. Au cours de ces années, un score maximum est généralement de 200. On joue avec trois boules par trame (c'est dire par tentative de faire tomber un alignement complet de quilles) et dix trames constituent un match. Dans certains clubs on commençait le match avec 200 points et l'on déduisait les points à chaque lancer, le but étant d'atteindre zéro en premier. Le poids et la taille des quilles et des boules variaient beaucoup et il n'y avait pas de spécification standard pour les allées.

Le besoin d'une organisation pour mettre tout cela en ligne devenait pressant. La première organisation est apparue en 1875 et a été appelée National Bowling Association (NBA). À sa formation la NBA crée les premières règles par rapport à la taille de la boule, des règles de jeu et les spécifications techniques des allées. En 1880 apparaissent les boules comportant 2 trous pour les doigts majeur et annulaire en lieu et place de l'encoche qui accueillait les quatre doigts à l'opposé du pouce.

En 1890, l'American Bowling League (ABL) vient remplacer la NBA et standardise la taille des quilles et élimine le troisième lancer par trame tout en laissant le score maximal à 200.

L'Histoire du Bowling

1914-1918 la Grande Guerre anéantit l'Europe. Les troupes américaines, présentes en Europe, permettront de voir le bowling tenir bon et prendre l'avantage sur les autres jeux de quilles en Europe du nord : en Norvège et Suède principalement.

Durant ce temps de l'autre côté de l'Atlantique, bien que des femmes pratiquaient déjà le bowling depuis la deuxième moitié du ^{XIX}^e siècle, l'American Bowling Congress était réservé uniquement aux hommes blancs. **En 1916, 40 femmes venues de différents états des États-Unis pour participer à un tournoi à Saint Louis sont encouragées par le propriétaire Dennis Sweeney à former une association. Ainsi naquit la Women's National Bowling Association (Association Nationale de Bowling pour Femmes).**

La première tentative pour coordonner la pratique du bowling au niveau mondial afin d'organiser des championnats du monde et harmoniser les règles de jeu fut tentée en **1926** par la Finlande, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suède et les États-Unis avec la formation de l'International Bowling Association (IBA).

Il faut attendre 1936 aux Jeux olympiques de Berlin pour que le bowling et son cousin le jeu sur asphalte (bowling classic) soient mis à l'honneur en démonstration. C'est à cette occasion que le règlement du jeu sera déterminé avec rigueur.

La Seconde Guerre mondiale (**1939-1945**) fut un nouveau frein à l'essor du bowling. Mais grâce à sa présence dans les bases américaines en Europe de l'Ouest d'après-guerre, le bowling à 10 quilles trouve rapidement le succès auprès d'un large public.

En 1949, en France, les Quilles de huit font faire une demande pour devenir Fédération nationale auprès du ministère. Cette demande sera refusée ainsi que les suivantes, car d'autres sports de quilles revendiquent le même droit. On leur demanda de s'unir en une Fédération unique.



Il aura fallu attendre le 12 mai 1950 pour que l'ABC (American Bowling Congress) abandonne enfin la restriction d'accès au seul homme de race blanche.

En 1950, les premières pistes en plein air ouvrent en France à Cerbère puis à Toulouse. M. Mazars, jusque-là amateur du jeu de quilles de 8 à Paris, se laisse séduire par le bowling à 10 quilles dans le département de la Seine. **Avec ses amis M. Ferrié et M. Molinié**, ils prennent vite goût au jeu et ils ne tardent pas à devenir les premiers champions en France.

L'Histoire du Bowling

L'ère de la compétition

L'ère de la compétition (1895-1961) est présentée comme la période qui a permis une très forte croissance des compétitions de bowling. Cela a commencé lorsque le restaurateur Joe Thum a décidé de rassembler des représentants des divers clubs de bowling régionaux. Il en résulta la formation le 9 septembre 1895 à Beethoven Hall dans la ville de New York, de l'American Bowling Congress (Fédération Américaine de Bowling). L'ABC a convenu de la méthode actuelle de pointage avec 300 points comme le score maximal, du placement des quilles dans la poche avec un écartement de 30,4 cm d'axe en axe et d'un programme d'inspection des pistes pour s'assurer que la cohérence des spécifications des allées a été respectée. Elle a également organisé des tournois annuels pour promouvoir le sport et permettre aux quilleurs de tous les états du pays de concourir dans des conditions normalisées.

C'est d'ailleurs l'ABC qui organisa le premier tournoi des États-Unis en 1901 à Chicago.



En 1905 sont apparues les premières boules en Caoutchouc baptisées «Evertrue», elles remplacent avantageusement les boules qui étaient fabriquées principalement avec du Lignum Vitea, un bois très dur. Les avis divergent sur le premier 300 pts réalisés dans l'histoire du bowling à 10 quilles. Pour certains, c'est le français Nicolas Duperrex qui l'aurait réalisé en 1913, pour d'autre cela serait l'américain William Knox de Philadelphie qui l'aurait réalisé la même année.

En France, les différentes variantes des jeux de quilles continuent d'évoluer de façon indépendante. À partir de 1912 (et jusqu'en 1948), plusieurs fédérations de sports de quilles verront le jour dont les quilles de 9 ou les quilles Saint Gall.

En 1914, la Brunswick Corporation est la première à promouvoir avec succès la boule Minéralité en vantant sa «composition mystérieuse à base de caoutchouc».

Suite et fin dans le prochain bulletin de 2015

LES SOLESMIENS AYANT MARQUÉ L'ANNÉE 2014

5 000^e victoire de Jean-Michel BAZIRE



Pour imager, on le qualifie de "Zidane des courses".
C'est LE driver de l'histoire du hippisme.

Jean-Michel Bazire, né au Mans le 16 avril 1971, est une personnalité du monde des courses hippiques. Il est entraîneur, driver de trot attelé et jockey au trot monté.

Comme beaucoup de professionnels des courses hippiques, il est issu d'une famille passionnée par les chevaux de course. Son père Michel, était entraîneur, et son oncle Christian l'est aussi.

Le petit Jean-Michel débute dès son plus jeune âge sur des poneys, puis à 9 ans au sulky. Il part ensuite étudier à l'école de lad-jockey de Graignes puis dans la famille Dreux (où il côtoie notamment André et Yves Dreux).

Il remporte sa première course le 24 août 1987 sur l'hippodrome de Vincennes. Il faut cependant attendre le 10 avril 1990 pour le voir passer professionnel, à la suite d'une victoire avec Ulysse du Vicomte, un cheval de son oncle. Il apprend patiemment le métier et reste dans l'ombre des grands drivers de l'époque comme Jos Verbeeck. En 1997, il termine premier au classement du combiné (driver de trot attelé et jockey de trot monté).

C'est le début de la gloire pour celui qui reçoit très vite de nombreux surnoms, de « JMB » à « L'Homme aux 2 000 victoires » en passant par « Le Roi de Vincennes » ou encore « Le Zidane des courses ». Il accumule les victoires et les distinctions. Ainsi, depuis 2000, aucun Sulky d'or ne lui a échappé.

Parmi ses victoires les plus prestigieuses, il y a notamment deux Prix d'Amérique, en 1999 et 2004.

Le 2 février 2004, il rentre dans le livre des records en devenant le plus jeune driver à dépasser les 2000 victoires en France.

Le 19 mai 2007, il remporte sa 3 000^e victoire.

Le 27 mai 2010, il remporte sa 4 000^e victoire, ce qui fait mille victoires tous les trois ans depuis 2004.

En septembre, il remporte avec Ozio Royal l'une des rares courses qui manquait jusque là à son palmarès, le Critérium des 5 ans.

Il reste Sulky d'or en 2012 avec trois mois d'interruption, et remporte l'édition 2013.

Il dépasse les 5 000 victoires en avril 2014 sur l'hippodrome du Mans, sur ses terres d'origine. Personne ne l'a fait avant. Il est le seul à atteindre ce chiffre ahurissant.

Il rêve de fêter sa 6000^e victoire d'ici quelques années. Il ne s'arrêtera donc jamais !



France CASTILLAN, Championne de France catégorie « vermeil » de SCRABBLE

Une championne de France à Solesmes :

Elle s'appelle France CASTILLAN et elle a décroché le titre au ... scrabble ! C'était à Vichy.

Pour en arriver là, il faut de la chance mais aussi beaucoup d'entraînement. Car France ne ménage pas ses efforts : entraînement chaque lundi soir et mercredi après-midi à la salle Jérôme-Gruet à Solesmes. France est en effet responsable des jeunes de la section scrabble à l'association S.L.C. (Solesmes Loisirs Culture). France est une passionnée de ce jeu de lettres et de mots depuis 1990 à la création du club. Elle aime ce jeu qui permet de travailler l'esprit, la mémoire et la concentration.

C'est avec fierté qu'elle savoure ce titre pour elle-même mais aussi pour les 15 jeunes du club qu'elle chérit tant. Ces jeunes sont des accros, comme Flavien DAVID, champion des Pays de la Loire en benjamins mais aussi Florent MIREY, champion régional poussin, et Guillaume UGUEN, premier collégien à la finale nationale du concours scolaire. La relève est donc assurée !

France est un tellement bon exemple à suivre !



Honorariat conféré à Roger SERVER et à René TROTTIER

Le mercredi 8 octobre 2014, en mairie de Solesmes, en présence des membres du conseil municipal, de Jean-Marie TISSOT, Maire honoraire, du personnel communal et des anciens conseillers municipaux des mandats de 2001 à mars 2014, une sympathique réception a été organisée en l'honneur de Roger SERVER, Maire sortant, et René TROTTIER, 2^e adjoint sortant.

En effet, sur proposition de Pascal LELIEVRE, Maire, et par arrêtés préfectoraux en date du 28 avril 2014 :

■ **René TROTTIER**, Maire-adjoint sortant, est nommé adjoint honoraire de la commune de Solesmes.

Cette nomination récompense 19 ans

- 13 ans en tant qu'adjoint au Maire de la commune de Solesmes du 17 mars 2001 au 28 mars 2014,
- 6 ans comme conseiller municipal du 16 juin 1995 au 16 mars 2001.



Pascal LELIEVRE a tenu à faire part de son plaisir de travailler à ses côtés. Il a souligné ses valeurs : assiduité, disponibilité, rigueur. Il a rappelé son investissement dans le milieu associatif qu'il a su dynamiser.

Il lui a ensuite remis le courrier en date du 28 avril 2014 de Monsieur Pascal LELARGE, alors Préfet de la Sarthe, lui conférant l'honorariat et l'arrêté correspondant.

Au nom de la commune de Solesmes, Myriam LAMBERT, première adjointe, lui a offert la médaille de la commune.

■ **Roger SERVER**, Maire sortant, est nommé Maire honoraire de la commune de Solesmes.

Cette nomination récompense 31 ans au service de la commune de Solesmes :

- 13 ans en tant que Maire du 17 mars 2001 au 28 mars 2014
- 12 ans comme 1^{er} adjoint du 21 mars 1989 au 16 mars 2001
- 6 ans comme conseiller municipal du 11 mars 1983 au 20 mars 1989



Pascal LELIEVRE a retracé le chemin parcouru par Roger SERVER, au service de la commune de Solesmes : les constructions et rénovations (création du site de Bellevue, rénovation de la salle des fêtes, création du square de la mairie et sa jolie fontaine à laquelle il tenait tant...). Sans oublier les fêtes du millénaire, le jumelage avec Solesmes Nord. Il a également mis en avant sa qualité d'écoute auprès des solesmiens et sa bonne gestion. Il n'oublie pas ses fou-rires mémorables et son sens de l'humour. Il lui a ensuite remis un courrier du Préfet de la Sarthe lui conférant l'honorariat et l'arrêté correspondant. Il s'est vu remettre également la médaille de la commune et une écharpe de Maire sur laquelle figurent les armoiries de la commune de Solesmes.

A l'occasion du centenaire du début de la guerre 1914 - 1918 un solesmien espère retrouver la trace de son grand-père disparu pendant ce conflit

Emile DENIAU (grand-père de Bernard DENIAU, bien connu des solesmiens) est parti à la guerre le 4 août 1914, à l'âge de 30 ans, laissant à la ferme son épouse et ses deux garçons de 4 et 2 ans. Il est revenu une fois en permission, et est officiellement décédé le 31 juillet 1916 à Fleury-devant-Douaumont, lors de la bataille de Verdun (Meuse), mais son corps n'a jamais été retrouvé.

Ce 31 juillet, 29 soldats du 117^e régiment d'infanterie du Mans sont décédés.



Bernard DENIAU n'a cessé de rechercher tous documents qui pourraient lui permettre de lui rendre un peu de son grand père.

Sur un petit mot, qu'il a retrouvé dans les archives appartenant à sa grand-mère, est écrit ceci :

« le 31 juillet 1916 ayant été blessé il s'était réfugié au poste de secours 319, une bombe est tombée sur le poste, ils ont tous été anéantis, je l'ai su par un de ses camarades qui était infirmier dans son secteur au village de Fleury entre Douaumont et Thiaumont. »

*Sa grand-mère reçut un acte de décès en 1920.
En 1922, à titre posthume, le 2^{ème} classe Deniau
a reçu la croix de guerre avec étoile de bronze.*



Bernard s'est rendu avec sa famille à Verdun mais n'a pas trouvé le nom de son grand-père.

*Membre du Souvenir français de Solesmes,
il continue ses recherches et a pris contact
avec Denys TABUTEAU pour l'aider.*

A l'occasion du 70^e anniversaire de la LIBÉRATION, (1939 - 1945) un retraité de Solesmes se souvient...

Denys TABUTEAU, 88 ans, retraité à Solesmes, nous fait revivre ses souvenirs.

Il a toujours aimé parler, communiquer :

A l'âge de 14 ans, au début de la guerre 1939-1945 : passionné par l'aviation, il a réussi à obtenir des renseignements sur les caractéristiques des avions auprès des pilotes, prenait des notes.



Ci-contre son livre publié en 2000.

Les photos qu'il nous montre ont été prises grâce à un appareil photo qu'il avait gagné en remportant une course à pied au collège. Ces clichés représentent l'arrivée des allemands à Chauvigné près de Fougères.

A la fin de la guerre, dans la débâcle, il a caché des armes (fusils, grenades et munitions) qu'avaient laissées l'armée française, et les a mis à la disposition de la résistance locale. Pour passer d'une résistance passive à la résistance active, et après s'être mis en contact avec le chef de la SNCF locale, il a servi d'agent de liaison, transportait des messages, coupait des fils de télécommunication le long des lignes de chemin de fer, fait dérailler un train.



A l'âge de 18 ans, après le débarquement, il s'est vu confier une caisse de grenades et un bidon d'essence pour sécuriser son village, avec son groupe il a même fait prisonniers des allemands.

Il ne comprend toujours pas aujourd'hui pourquoi l'Etat français lui a décerné un document « de reconnaissance de la France pour les services effectués pendant la guerre ».

Après avoir passé 5 ans dans l'aviation (la Royal Air Force), avoir fondé une famille, avoir passé 26 ans en Australie comme charpentier puis comme employé de la compagnie aérienne Qantas Airlines, avoir assumé la présidence d'une association gérant une maison de soins près de Fontainebleau, il habite aujourd'hui Solesmes dans les locaux de la maison de retraite, où il continue à assouvir sa soif de communiquer apportant aux pensionnaires ses modestes services, en leur parlant, leur permettant ainsi de faire ressurgir des souvenirs bien souvent oubliés et qu'il sait leur remémorer.

*Réception par le Maire le 23 mai 2014
des élèves de CM1 CM2
sur le thème des « Symboles de la République »*

1) Petit cours d'instruction civique à l'occasion de la préparation des élections européennes



2) Photo de classe sur le perron de la mairie



LES SYMBOLES DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE

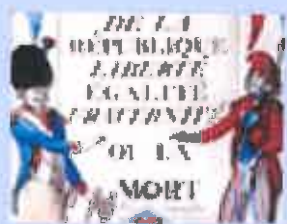
Tout citoyen connaît le drapeau, la devise « Liberté Egalité Fraternité », la Marianne, l'hymne national, le 14 juillet, le coq, mais qu'en est-il du faisceau de licteur et du sceau ?

Le drapeau français



Emblème national de la République, le drapeau tricolore est né de la réunion, sous la Révolution française, des couleurs du roi (blanc) et de la ville de Paris (bleu et rouge). Aujourd'hui, il flotte sur tous les bâtiments publics et est déployé dans la plupart des cérémonies officielles, qu'elles soient civiles ou militaires.

Liberté Egalité Fraternité



Héritage du siècle des Lumières, la devise " Liberté, Egalité, Fraternité " est mise en avant pour la première fois lors de la Révolution française. Plusieurs fois remise en cause, elle finit par s'imposer sous la IIIème République où elle est réinscrite sur le fronton des édifices publics à l'occasion de la célébration du 14 juillet 1880. Elle figure dans les Constitutions de 1946 et 1958 et fait aujourd'hui partie intégrante de notre patrimoine national. On la trouve sur des objets de grande diffusion comme les pièces de monnaie ou les timbres.

La Marianne



Même si la Constitution de 1958 a privilégié le drapeau tricolore comme emblème national, La Marianne incarne aussi la République Française.

Symbole de liberté, le bonnet phrygien était porté par les esclaves affranchis en Grèce et à Rome. Un bonnet de ce type coiffait aussi les marins et les galériens de la Méditerranée et aurait été repris par les révolutionnaires venus du Midi.

Les premières représentations d'une femme à bonnet phrygien, allégorie de la Liberté et de la République, apparaissent sous la Révolution française.

L'origine de l'appellation de Marianne n'est pas connue avec certitude. Prénom très répandu au XVIIIème siècle, Marie-Anne représentait le peuple. Mais les contre-révolutionnaires ont également appelé ainsi, par dérision, la République.

Le 28 juillet 1830: La Liberté guidant le peuple par Eugène Delacroix →



Aujourd'hui, la Marianne a pu prendre le visage d'actrices célèbres. Elle figure également sur des objets de très large diffusion comme les timbres-poste.



L'hymne national



La Marseillaise de Rouget de Lisle

En 1792, à la suite de la déclaration de guerre du Roi à l'Autriche, un officier français en poste à Strasbourg, Rouget de Lisle compose, dans la nuit du 25 au 26 avril, chez Dietrich, le maire de la ville, le "Chant de guerre pour l'armée du Rhin".

Ce chant est repris par les fédérés de Marseille participant à l'insurrection des Tuileries le 10 août 1792. Son succès est tel qu'il est déclaré chant national le 14 juillet 1795.

A l'origine chant de guerre révolutionnaire et hymne à la liberté, la Marseillaise s'est imposée progressivement comme hymne national. Elle accompagne aujourd'hui la plupart des manifestations officielles.

Le 14 juillet



On doit encore à la III^e République l'institution du 14 juillet comme fête nationale de la France. Cette date a été retenue en référence à deux événements saillants de l'époque révolutionnaire : le 14 juillet 1789 prise de la Bastille et le 14 juillet 1790 jour de l'union nationale lors de la fête de la Fédération.

En 1880, le Champ de mars a été abandonné au profit de l'hippodrome de Longchamp.

De 1974 à 1979, le lieu de célébration du défilé varie :

- 14 juillet 1974 : Bastille-République
- 14 juillet 1975 : cours de Vincennes
- 14 juillet 1976 : Champs-Élysées
- 14 juillet 1977 : École militaire
- 14 juillet 1978 : Champs-Élysées
- 14 juillet 1979 : République-Bastille Défilé militaire.
- Depuis 1980, les Champs-Élysées sont redevenus le cadre du défilé.

La journée s'organise autour de deux éléments principaux, le défilé militaire et l'ensemble des festivités populaires.

Le coq



Le coq apparaît dès l'Antiquité sur des monnaies gauloises. Il devient symbole de la Gaule et des Gaulois à la suite d'un jeu de mots, le terme latin "gallus" signifiant à la fois coq et gaulois.

Si la République française lui a préféré aujourd'hui le symbole de la Marianne, il figure toutefois sur le sceau de l'Etat.

Il est surtout utilisé à l'étranger pour évoquer la France, notamment comme emblème sportif.

Le faisceau du licteur



Définition du licteur : dans la Rome antique c'est l'officier qui marchait devant les principaux magistrats, portant un faisceau de verges qui, dans certaines circonstances, enserrait une hache.

La partie centrale du motif représente des faisceaux constitués par l'assemblage de branches longues et fines liées autour d'une hache par des lanières.

Les faisceaux sont recouverts d'un bouclier sur lequel sont gravées les initiales RF (République française). Des branches de chêne et d'olivier entourent le motif. Le chêne symbolise la justice, l'olivier la paix.

Le faisceau représente désormais l'union et la force des citoyens français réunis pour défendre la Liberté. En 1913, le ministère des Affaires étrangères l'adopte pour les postes diplomatiques et consulaires à l'étranger, pour les gardes d'épée et les boutons d'uniforme diplomatique. C'est la naissance et le développement de l'Organisation des Nations Unies qui a renforcé le besoin de symboliser la République française par un emblème.

Le sceau



Un arrêté du 8 septembre 1848 définit le sceau de la II^e République, encore utilisé de nos jours. Une femme assise, effigie de la Liberté, tient de la main droite un faisceau de licteur et de la main gauche un gouvernail sur lequel figure un coq gaulois, la patte sur un globe. Une urne portant les initiales SU rappelle le Suffrage Universel. Aux pieds de la Liberté, se trouvent des attributs des beaux arts et de l'agriculture.

Le sceau porte comme inscription "République française démocratique une et indivisible" sur la face et au dos deux formules "Au nom du peuple français" et "Egalité, fraternité".

La presse servant à établir le sceau est conservée dans le bureau du Ministre de la Justice qui porte toujours le titre de "garde des sceaux".

Aujourd'hui l'usage du sceau n'est réservé qu'à des occasions solennelles comme la signature de la Constitution et éventuellement ses modifications.

Source : (<http://www.elysee.fr/la-presidence/les-symboles-de-la-republique-francaise/>)

Concluons avec le symbole de Solesmes : son blason



L'aigle vient du blason de la Maison de Sablé, et rappelle que le village s'est développé sur ce qui fut ses terres ; on le retrouve également sur le blason de l'abbaye. Au centre la bande ondulée bleue symbolise la Sarthe, et les deux crosses les deux abbayes.

L'origine du nom de Solesmes viendrait de saint Solemnus, évêque de Chartres, mort en 507.

